



Épreuves écrites

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.



Épreuves orales

(après admissibilité à l'écrit)
Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes).

5 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Composition d'histoire contemporaine dissertation	durée : 6h – coef. : 2
Composition de mathématiques selon la nature du sujet à traiter, l'usage de la calculatrice électronique à alimentation autonome sans imprimante peut être autorisé.	durée : 4h – coef. : 2
Composition de sciences sociales dissertation avec documents	durée : 6h – coef. : 2
Composition française dissertation	durée : 6h – coef. : 1
Composition de philosophie dissertation / <i>Épreuve écrite comptant pour l'admission</i>	durée : 6h – coef. : 1

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARI MI LES 4 SUIVANTES

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE⁶	durée : 6h – coef. : 1
Analyse et commentaire en langue vivante étrangère d'un ou de plusieurs textes ou documents relatifs à la civilisation d'une aire linguistique. Le candidat choisit une des 12 langues proposées pour la série Langues vivantes lors de l'inscription.	
COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE (l'usage de l'atlas est interdit)	durée : 6h – coef. : 1
VERSION LATINE⁴	durée : 4h – coef. : 1
VERSION GRECQUE⁴	durée : 4h – coef. : 1

⁴ L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

⁶ L'usage d'un seul dictionnaire unilingue est autorisé, sauf pour le japonais, pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

⁷ L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury.

3 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Économie	coef. : 4
Sociologie	coef. : 4
Pour ces deux épreuves, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon et du concours Sciences sociales de l'ENS Paris - Saclay est commun.	
Langue vivante⁷	coef. : 1
Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury. La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve à option de langue vivante pour l'admissibilité.	

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARI MI LES 3 SUIVANTES

GÉOGRAPHIE	coef. : 1
Commentaire de documents géographiques.	
HISTOIRE CONTEMPORAINE	coef. : 1
Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine, suivie d'un entretien avec le jury. Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon, du concours B/L de l'ENS (Paris) et du concours Sciences sociales de l'ENS Paris - Saclay est commun.	
MATHÉMATIQUES	coef. : 1
Le programme est celui de l'épreuve écrite d'admissibilité.	

- Pour tout complément d'information, consultez la notice relative aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures, disponible auprès de votre établissement d'origine.

Ont valeur réglementaire :
- arrêté du 9 septembre 2004 modifié : Écoles normales supérieures - Conditions d'admission des élèves par concours.
- arrêté du 25 juillet 2024 fixant les conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'École normale supérieure de Lyon.
- circulaire du 30 octobre 2024 : Débouchés offerts à partir de la Banque d'épreuves littéraires des écoles normales supérieures – Session 2025.
- arrêté du 13 novembre 2024 : Programme du concours littéraire d'entrée en première année à l'École normale supérieure de Lyon (séries Lettres et arts, Langues vivantes et Science humaines) – Session 2025.

■ ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
<http://www.ens-lyon.fr>

■ SERVICE ADMISSION ET CONCOURS

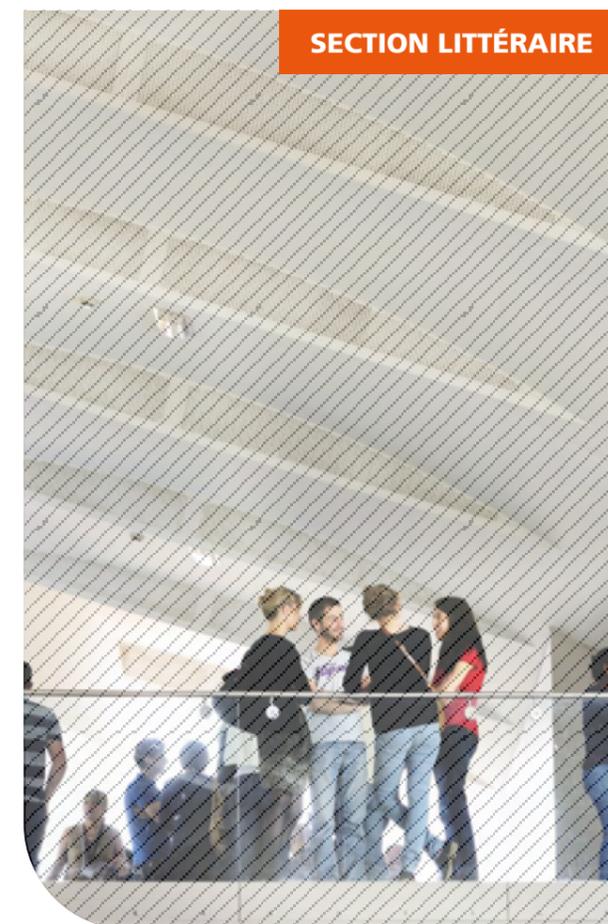
Téléphone : 04 37 37 61 74
admission.concours@ens-lyon.fr
www.ens-lyon.fr/formation/admission

ADMISSION
ET
CONCOURS

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

CONCOURS
D'ENTRÉE
2025

SECTION LITTÉRAIRE



SÉRIES LETTRES ET ARTS, LANGUES VIVANTES ET SCIENCES HUMAINES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats :

- doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence de celui-ci;
- ne sont pas autorisés à se présenter plus de trois fois au concours d'entrée de l'ENS de Lyon en première année;
- ne doivent pas être titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (European Credit Transfer System);
- doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique s'ils sont ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les candidats qui ont demandé la nationalité d'un pays de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, doivent obligatoirement informer par courrier M. le Président de l'ENS de Lyon de la date probable de l'acquisition de cette nationalité, ou à défaut de la date de dépôt de leur demande.

Ceux d'entre eux qui sont déclarés admis à l'ENS de Lyon n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire. S'ils acquièrent en cours de scolarité la nationalité française ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ils bénéficient de la qualité de fonctionnaire stagiaire à compter de la date de cette acquisition.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CALENDRIERS

Du 7 décembre 2024 au 13 janvier 2025 à 17 heures, l'inscription des candidats se fait uniquement par internet aux adresses suivantes :

■ Pour les séries Lettres et Arts, Langues vivantes et Sciences humaines

<http://www.concours-bel.fr>

■ Pour la série Sciences économiques et sociales

<http://www.concours-bce.com>

Les calendriers, programmes, textes réglementaires, sujets et rapports des années précédentes ainsi que les informations utiles aux candidats admissibles sont à consulter sur le site de l'ENS de Lyon :

<http://www.ens-lyon.fr>, onglet « Formation », rubrique « Procédure d'admission » puis « Concours lettres et sciences humaines ».

Épreuves d'admissibilité

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.

5 ÉPREUVES COMMUNES AUX 3 SÉRIES

Composition française⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 2
Composition d'histoire⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 1
Composition de géographie dissertation (l'usage de l'atlas est interdit)	durée : 5h – coef. : 1
Composition de philosophie⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 1
Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1)^{1 et 5} Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Russe.	durée : 6h – coef. : 1

1 OU 2 ÉPREUVE(S) DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

(une spécialité parmi les trois proposées, à choisir lors de l'inscription)

Spécialité Lettres modernes
Étude littéraire stylistique d'un texte français postérieur à 1600

durée : 5h – coef. : 2

Spécialité Lettres classiques⁴
L'une des deux épreuves suivantes, à choisir lors de l'inscription :

- Version latine
- Version grecque

durée : 4h – coef. : 2

durée : 4h – coef. : 2

Spécialité Arts⁵
L'une des quatre épreuves suivantes, à choisir lors de l'inscription :

- Composition d'études théâtrales
- Composition d'études cinématographiques
- Composition d'histoire de la musique
- Composition d'histoire et théorie des arts

durée : 6h – coef. : 2

■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

Spécialité Langue vivante^{2 et 3}
Thème en langue vivante étrangère
La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

durée 4h – coef. : 2

■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

(une spécialité parmi les deux proposées, à choisir lors de l'inscription)

Spécialité Philosophie
Deuxième composition de philosophie

durée 6h – coef. : 2

Spécialité Histoire et Géographie
Histoire : explication de texte ou de documents historiques

durée 3h – coef. : 1

Géographie : commentaire de carte géographique

durée 3h – coef. : 1

Épreuves d'admission (après admissibilité)

Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes)

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury à l'exception :

- de l'épreuve d'approches des sciences humaines qui comprend 1 heure de préparation et 25 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de spécialité Lettres modernes : étude synthétique de deux extraits qui comprend 1h30 de préparation et 30 minutes devant le jury ;
- des épreuves d'histoire des arts et d'études théâtrales de la spécialité Arts qui comprennent chacune 2 heures de préparation et 1 heure devant le jury ;
- de l'épreuve de musique de la spécialité Arts, qui comprend 2 parties : 1 partie sans préparation, de 30 minutes devant le jury et l'autre comprenant 2 heures de préparation et 15 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de cinéma de la spécialité Arts qui comprend 3 heures de préparation et 1 heure devant le jury ;
- de l'épreuve d'interrogation de géographie de la spécialité Histoire et Géographie qui comprend 1h30 de préparation et 30 minutes devant le jury.

2 ÉPREUVES COMMUNES

Explication d'un texte littéraire	coef. : 1,5
Approches des sciences humaines	coef. : 1

ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

Spécialité Lettres modernes

■ Étude synthétique de deux extraits d'œuvres au programme

coef. : 2,5

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 1,5

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.
- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

Spécialité Lettres classiques⁴

- Explication d'un texte latin
- Explication d'un texte grec

coef. : 2

coef. : 2

Spécialité Arts

- L'une des quatre épreuves suivantes : (le choix est le même que celui de la composition de l'épreuve d'admissibilité)
- Études théâtrales
- Études cinématographiques
- Histoire des arts
- Musique (l'épreuve est en deux sessions, chacune comptant pour moitié dans la note finale)
- interprétation suivie d'un entretien
- écriture musicale

coef. : 2,5

coef. : 2,5

coef. : 2,5

coef. : 1,25

coef. : 1,25

coef. : 1,5

- L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :
- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.
- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

Spécialité Langue vivante

■ Explication d'un texte d'auteur étranger LV1⁷ (la langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction)

coef. : 2

■ Analyse en langue étrangère LV1⁷ d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

coef. : 1,25

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 0,75

- Analyse en langue étrangère LV2⁷ d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **différente** de celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.
- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

Toutes Spécialités

- L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :
- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.
- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

Spécialité Philosophie

- Explication d'un texte philosophique
- Exposé sur une question de philosophie

coef. : 1,5

coef. : 1,5

Spécialité Histoire et Géographie

- Interrogation d'histoire
- Interrogation de géographie

coef. : 1,5

coef. : 1,5

¹ L'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé. Pour le japonais l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé. La liste des dictionnaires autorisés est publiée annuellement avec le programme.

² L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage d'un dictionnaire bilingue (français-japonais) et d'un dictionnaire unilingue en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

³ Pour les spécialistes d'anglais, la série Langues vivantes de l'ENS de Lyon constitue une banque d'épreuves avec le concours de l'ENS Paris - Saclay. Pour des informations spécifiques à l'ENS Paris - Saclay, consulter directement l'École concernée.

⁴ L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

⁵ Épreuve(s) commune(s) avec l'ENS (Paris).

⁷ L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

Le concours littéraire d'entrée à l'ENS de Lyon se prépare en 2 ans après le baccalauréat, essentiellement dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des lycées d'enseignement secondaire.

Le concours comprend quatre séries : Lettres et arts, Langues vivantes, Sciences humaines, Sciences économiques et sociales. Chacune fait l'objet d'un programme précis, publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BOESR).

En 2024, 4665 candidats se sont inscrits au concours pour 116 postes :

Lettres et arts
spécialités : lettres modernes, lettres classiques, arts

1370 inscrits
35 postes

Langues vivantes*
spécialités : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais, russe

757 inscrits
34 postes

Sciences humaines
spécialités : philosophie, histoire et géographie

1564 inscrits
37 postes

Sciences économiques et sociales

974 inscrits
10 postes

* Les douze langues citées ci-dessus pour la série Langues vivantes sont proposées pour toutes les séries tant à l'écrit qu'à l'oral.